

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Institut pour l'Education Financière du Public et le Ministère de l'Education Nationale partenaires pour promouvoir la culture financière à l'école

Paris, 20 mai 2009.

A l'occasion de la conférence organisée par l'IEFP et l'OCDE ayant pour thème "[L'éducation financière, une réponse possible à la crise ?](#)", le Ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos et le Président de l'IEFP, Erik Pointillart, ont signé ce jour une convention-cadre officialisant un partenariat au profit de l'éducation financière des jeunes.

En effet, la culture générale du grand public en matière économique et financière s'inscrit, dès l'école et jusqu'au secondaire, dans les objectifs du *socle commun de connaissances et de compétences** et dans les programmes d'économie définis par l'Education nationale. La convention-cadre, signée ce jour entre l'Education nationale et l'IEFP, a précisément pour objet d'aider les enseignants à traiter ces sujets dans les enseignements dispensés aux élèves. L'IEFP pourra notamment proposer et faire connaître aux professeurs les ressources pédagogiques créées à cet effet avec des enseignants en exercice. Une trentaine de ces outils ont déjà été développés avec des professeurs de mathématiques et d'économie.

Lors de la conférence, une dizaine d'intervenants internationaux de haut niveau ont permis de souligner la nécessité de dispenser information et pédagogie financières à tous les niveaux et dans tous les pays. Une des tables-rondes a mis l'accent sur l'importance d'en introduire les premières bases dès l'école. Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a rappelé l'importance que son organisme attache à ce sujet, surtout en cette période de crise économique doublée d'une crise de confiance dans les institutions financières.

*établi par le ministère de l'éducation nationale en 2006 (cf Bulletin officiel de l'éducation nationale du 11 juillet 2006), le "socle commun de connaissances et de compétences" définit l'ensemble des connaissances et compétences que l'élève doit avoir acquis à l'issue de l'école obligatoire.

A propos de l'IEFP

L'Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP) est une association d'intérêt général qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière des Français. Créé en 2006, il a pour principaux soutiens l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et Euronext, ses membres fondateurs, et la Fédération Bancaire Française (FBF). L'IEFP a pour président Erik Pointillart et pour Déléguée générale Pascale Micolet-Michel. Comme le souligne sa signature "La finance pour tous", sa vocation est pédagogique et informative, en direction de tous les publics

Pour en savoir plus sur les travaux de l'IEFP sur l'éducation financière à l'école :

- consultez le [dossier de presse](#) mis en ligne sur le site www.lafinancepourtous.com
- visitez l'espace [Enseignants et formateurs](#) du site www.lafinancepourtous.com

Contacts presse

IEFP : Sylvie Campredon, IEFP, déléguée générale adjointe, tel : 01 49 27 55 16, s.campredon@lafinancepourtous.com
Ministère de l'Education Nationale : Service de presse du M.E.N. : 01 55 55 30 10